

## RAPPORT N° 376 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 25 FEVRIER 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 février 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personne a été assassinée en province de Gitega.

Le même rapport déplore les cas d'une (1) personne qui a été torturée par le chef collinaire de la Ligue des jeunes Imbonerakure en province de Kirundo et d'une (1) personne qui a été enlevée par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en province de Cibitoke.

### **1. Atteinte au droit à la vie**

- Dans la soirée de mercredi 22 février 2023, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée, âgée d'une vingtaine d'années, a été retrouvé dans un boisement d'eucalyptus situé sur la colline de Mugitega de la commune de Bugendana, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, la victime a été violée par ses bourreaux avant d'être sauvagement égorgée étant donné que même ses sous-vêtements étaient laissés à côté du corps.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de la criminalité en province de Gitega qui a enregistré déjà trois personnes assassinées en moins de deux semaines. Elle demande qu'une enquête crédible et indépendante soit diligentée pour découvrir les auteurs du crime au lieu de s'empressement d'enterrer les corps découverts sans même daigner procéder à leur identification.

### 2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans la nuit du 14 février 2023 vers 20 h 30 min, le chef de la Ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti CNDD-FDD<sup>1</sup> dans le quartier de Nyange-Bushaza au centre urbain de la province de Kirundo (nord du Burundi), qui est connu sous le pseudonyme de Madora, a infligé de coups et blessures volontaires graves à trois personnes dont le chef de cellule sur la colline de Nyange-Bushaza, prénommé Thaddée, une femme et son enfant qu'elle portait sur le dos.

Selon un témoin de la scène, alors que Thaddée se trouvait dans son bistro en présence de sa femme, de ses enfants et de quelques clients, il a entendu ce chef des Imbonerakure se targuer : « *Tu ne me fais pas peur. Je peux te gifler et [en] assumer la suite* ». Ainsi, presque simultanément, Madora a infligé deux coups de poing violents sur la tête de l'homme qui a aussitôt perdu connaissance. Par la suite, dans sa fuite, il a également frappé et bousculé une femme qui est tombée par terre, écrasant son enfant qu'elle portait sur le dos qui a perdu connaissance pendant au moins trois quarts d'heure. L'intervention de la police a été tardive et est arrivée sur le lieu du crime après que l'agresseur avait déjà pris fuite. Toutes les trois victimes ont été urgemment évacuées à l'hôpital de Kirundo pour leur prise en charge médicale.

SOS-torture Burundi déplore l'impunité ayant entouré tous les crimes qui ont été depuis longtemps imputés à cet imbonerakure Madora accusé de plusieurs crimes de sang depuis l'avènement du CNDD-FDD au pouvoir. Il a été notamment accusé d'avoir sauvagement assassiné en 2014 l'ex-administrateur de la commune de Kirundo, Serges Barutwanayo. Elle demande à la justice burundaise de se ressaisir et d'arrêter et juger ce criminel de renom afin de le mettre hors d'état de nuire.

---

<sup>1</sup> Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

### 3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans l'après-midi de jeudi 23 février 2023 vers 17 h 30 min, Adolphe Ndayizeye, professeur au Lycée de Karurama en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), a été enlevé au chef-lieu de cette province par deux agents du SNR.

Selon des témoins parmi les chrétiens qui se rendaient à une messe vespérale dans une paroisse catholique de la localité, deux policiers armés de fusils de type Kalachnikov qui étaient à bord d'une moto ont kidnappé Adolphe Ndayizeye sur la route principale, non loin du bureau provincial, et l'ont embarqué à bord d'une autre moto en destination du bureau du SNR. Il a été accusé sans preuves de collaborer avec un groupe rebelle se trouvant en République Démocratique du Congo (RDC).

Une source policière a révélé à un membre de sa famille qu'Adolphe Ndayizeye, originaire de la province de Bururi (au sud du Burundi), a été retiré pendant la même nuit du cachot du SNR en province de Cibitoke et embarqué à bord d'un véhicule de ce même service vers une destination inconnue. Ses proches l'ont cherché dans tous les cachots de la police, y compris celui du SNR, mais en vain, et craignent pour sa sécurité.

SOS-Torture Burundi condamne la continuation des violations graves des droits de l'homme commises par des agents étatiques dans un contexte négationniste des autorités gouvernementales, en l'occurrence le chef de l'Etat lui-même, Evariste Ndayishimiye. Elle demande à ces mêmes autorités de donner des ordres clairs aux ravisseurs de l'enseignant Adolphe Ndayizeye afin qu'il soit remis à sa famille et d'engager des poursuites pénales contre les auteurs de l'enlèvement.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.